



## Editorial

# POUR L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, Info

### Sommaire :

Editorial

Thème 1 : état des lieux

Thème 2 : Les agent-es de la  
Fonction publique

Thème 3 : Dette et femmes  
Pour les droits des femmes

Thème 4 : des équipes militantes  
renouvelées

### Comité de rédaction :

Nina Charlier

Ingrid Darroman

Sigrid Gérardin,

Marie-Caroline Guérin

Frédérique Payen

Danielle Ridet

Cécile Ropiteaux

Sophie Zafari

Le congrès de la FSU se situe à un moment important de modifications structurelles dans notre société. Si certaines promesses de la campagne présidentielle ont été tenues, comme la création d'un ministère des droits des femmes ou encore une loi contre le harcèlement sexuel, d'autres mesures sont urgentes et ne pas les prendre en compte serait dramatique.

Dans un contexte de politique d'austérité, la pauvreté grandissante de la population en France a des répercussions sur le temps de travail, les salaires et les promotions des femmes. Elle les précarise encore plus, entraînant une partie d'entre elles dans la détresse, la mendicité et la prostitution, surtout lorsqu'elles ont charge de famille. Il faut réorienter profondément les politiques économiques et sociales.

Nous attendons la mise en place de réelles mesures dans la sphère du travail pour parvenir à une égalité professionnelle aussi bien dans le secteur privé que public, quitte à passer par des mesures provisoires contraignantes. Il devient indispensable d'avoir des bilans sociaux sexués.

La place de l'éducation est toujours un enjeu majeur dans la construction d'une réelle égalité. Elle est un levier important pour modifier les schémas habituels, les mentalités, les stéréotypes véhiculés par la société. Les orientations des élèves sont très sexuées et certaines filières peu mixtes. Nous ne devons jamais

perdre de vue toutes les modifications, les impulsions, les revendications qu'il faut proposer, en tant que première fédération de l'éducation.

En ce qui concerne la société civile, le projet de loi sur le mariage pour toutes et tous rencontre un écho positif auprès de la population, mais aussi des résistances fortes des milieux les plus conservateurs. D'autres débats y sont liés et certains sont dangereux pour les femmes. Ces réactions entretiennent la vision étriquée d'une société qui serait fondée sur LA prétendue différence des sexes, enfermant chacune dans des rôles imposés.

La procréation médicalement assistée (PMA) pour les couples de femmes se situe au niveau d'une égalité de droits entre les femmes, mais la question de la gestation par autrui (GPA) n'est plus du tout sur le même ressort car il met en jeu la marchandisation des corps.

Dans chacun des thèmes du congrès, nous mettons en débat des propositions et des réflexions qui mettent en avant la question de l'égalité, comme moteur social du développement. Nous devons aussi montrer l'exemple dans notre fonctionnement syndical. Lutter pour les droits des femmes doit faire partie intégrante tant de notre corpus revendicatif que de notre action syndicale.

**Le comité de rédaction**

# **Thème 1 : Education, formation, culture et recherche**

## **PARTIE 1 : ÉTAT DES LIEUX**

Si filles et garçons, à notes égales, font des vœux semblables, l'orientation des jeunes est encore trop marquée par leur appartenance de sexe. Les filles sont majoritaires dans les enseignements littéraires, dans les sections en santé-social les garçons sont majoritaires dans les sciences de l'ingénieur. Cette orientation sexuée des filières est encore plus mar-

quée dans l'enseignement professionnel, les filles investissent massivement les filières tertiaires, sanitaires et sociales alors que les garçons sont très majoritaires dans les filières de production. La conséquence est que la mixité est rarement atteinte dans l'ensemble du second degré long, même si les filles ont largement profité de l'ouverture des enseignements scientifiques et technologiques.

# **Thème 2 : Le service public et la Fonction publique sont une richesse**

## **PARTIE 2 : LES AGENT-ES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, LES SALARIÉ-ES DES SERVICES PUBLICS**

Les inégalités au travail entre les femmes et les hommes perdurent, y compris dans la Fonction publique. Cette situation est inacceptable. Elle fait l'objet de négociations actuelles. Quelles mesures concrètes doivent être prises pour parvenir à l'égalité effective ?

L'État doit publier des rapports de situation comparée, comme dans le privé, avec un volet « hommes/femmes » plus détaillé ; il doit élaborer un plan d'action avec des objectifs précis, et des incitations coercitives fortes pour favoriser l'égalité professionnelle et salariale. Des sanctions doivent être définies, que l'employeur soit l'État ou les collectivités territoriales. Toute situation de discrimination ayant entraîné des retards de salaires, de promotions ou de nominations doit faire l'objet d'un rattrapage.

L'administration doit veiller à la représentation des femmes pour ses délégations dans les instances paritaires, les conseils d'administration.

Le constat des inégalités entre les femmes et les hommes doit aussi figurer dans les bilans sociaux communiqués dans les comités techniques, aux plans départemental, académique et national, et leurs causes doivent être mises en évidence. Nos représentant-es doivent s'emparer de ces questions.

Les écarts de carrière doivent nous interroger aussi sur le congé parental : un congé parental raccourci et mieux rémunéré serait sans doute plus attractif pour les pères. Quant au congé de paternité, dont la FSU revendique l'allongement, ne doit-il pas être rendu obligatoire ?

La problématique de l'égalité doit être intégrée dans l'ensemble des dossiers.

# **Thème 3: en France, en Europe et dans le monde, pour des alternatives économiques, sociales et écologiques, pour les droits et libertés**

## **AU NOM DE LA DETTE, LES ÉTATS MÈNENT DES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ DONT LES FEMMES SONT LES PREMIÈRES VICTIMES**

### **Les femmes européennes en lutte contre la dette**

Notre objectif aujourd'hui, à nous femmes européennes en lutte contre la dette, est de démontrer que cette dette a des effets dramatiques sur les peuples certes mais que ces effets sont encore plus dévastateurs sur la vie des femmes. Notre combat est évidemment de « *visibiliser* » ces effets et que cette problématique soit intégrée dans l'élaboration de nos revendications.

Cette fameuse dette, qui justifie toutes les politiques d'austérité en Europe, nous n'en sommes aucunement responsables. Les membres du gouvernement nous mentent et tentent de nous faire culpabiliser. À les écouter, nous avons trop dépensé. Nous avons vécu au-dessus de nos moyens, notre sécurité sociale, nos retraites, nos hôpitaux, nos écoles, nos minima sociaux coûteraient, selon eux, trop cher ! Certains vont même jusqu'à incriminer les étrangères et étrangers qui, selon leur dire, profiteraient de notre État social.

### **Choix politique d'austérité pour certain-es et cadeaux pour d'autres...**

Ce sont leurs choix politiques qui ont engendré cette dette : notamment leurs cadeaux fiscaux aux plus riches et les licenciements massifs dans tous les secteurs qu'ils laissent faire ! Cela implique une baisse des recettes de l'État et une hausse des allocations ; leur sauvetage des banques privées au détriment des peuples qui a transformé une dette privée en une dette publique ; le comportement spéculatif des banques qui prêtent aux états à des taux inacceptables : ces taux sont de 3 % en France, 4 % en Belgique, 6 % en Espagne,

7 % en Italie, 12 % au Portugal et ont atteint jusqu'à 20 % en Grèce ! Cette dette est en réalité celle des marchés financiers : elle n'est en aucune manière la nôtre.

Pourtant, sous prétexte de cette fameuse dette, tous les gouvernements d'Europe ordonnent des politiques d'austérité qui imposent aux peuples les pires régressions sociales. Les fameuses restrictions budgétaires au menu de toutes ces mesures d'austérité accentuent la pauvreté, sabrent les droits sociaux, aggravent les inégalités entre les femmes et les hommes et sapent nos acquis féministes.

### **L'austérité renforce les inégalités**

Car cette crise de la dette est sexuée, autant dans ses caractéristiques que dans ses conséquences. Partout en Europe, l'austérité sanctionne l'émancipation des femmes car elle renforce toutes les inégalités entre les femmes et les hommes. Il est indispensable de mesurer cet état de fait, non pas pour poser les femmes en victimes, mais parce qu'elles sont des actrices incontournables des mouvements sociaux, tant dans la lutte que dans les alternatives qu'elles proposent.

Partout en Europe, avant cette crise, le travail des femmes était déjà discriminé, aucune politique volontariste n'a jamais été mise en place pour lutter contre ces injustices criantes. Prenons l'exemple de la France, 80 % des travailleurs précaires sont des femmes, elles occupent 80 % des emplois à temps partiel dont 2/3 leur sont imposés, elles gagnent 27 % de moins que les hommes et leur retraite est inférieure de 40 %. Partout en Europe, on retrouve la sur-représentation des femmes dans les emplois à bas salaires qui est une caractéristique universelle des marchés du travail. Ainsi, les politiques d'austérité, en imposant encore une réduction de la durée de

travail, en baissant les rémunérations et en instaurant le chômage partiel en référence à l'emploi partiel, ont des effets dévastateurs sur la vie des femmes. Partout le patronat utilise la crise pour exploiter encore plus les femmes, il flexibilise encore plus leurs emplois, il ne reconduit plus les CDD les poussant au travail informel, il augmente les procédures illégales de licenciements.

### **La casse des services publics pénalise encore plus les femmes**

Les politiques d'austérité imposent aussi à tous les pays d'Europe une véritable casse des services publics par le biais notamment des suppressions massives de postes (400 000 annoncées en GB, 150 000 en France entre 2008 et 2012...) ou encore par la baisse des rémunérations des fonctionnaires comme en Grèce, en Espagne, au Portugal mais aussi en Roumanie, en République tchèque, en Irlande... Les femmes sont ici concernées à double titre : d'abord en tant que principales employées du secteur public, mais aussi en tant que principales bénéficiaires et usagères notamment des services sociaux, d'éducation, de soin et de garde d'enfants, de prise en charge des personnes dépendantes... En Grèce, où l'on assiste en ce moment même à une véritable crise humanitaire, ce sont 40 % des hôpitaux qui vont fermer ou être vendus au secteur privé, la grande majorité de la population ne peut plus se soigner, un accouchement coûte entre 800 et 1600 euros si césarienne (ce qui a eu pour effet, une diminution des naissances de 20 % cette année), les personnes âgées ne pouvant plus subvenir à leur besoin retournent vivre chez leurs enfants. À Dublin, une place en crèche coûte entre 800 et 1000 euros. En Belgique, seul 1 enfant sur 4 peut espérer une place en crèche. Et les femmes prennent en charge ce que l'État a choisi de délaisser, de sacrifier, ce sont elles qui gardent enfants, parents, grands-parents. On assiste à un véritable retour des femmes au foyer obligées d'abandonner la sphère du travail rémunéré, pourtant conquise de haute lutte.

Les politiques d'austérité imposent partout en Europe des réductions drastiques dans les budgets de protections sociales et de services sociaux. Ces coupes budgétaires affectent particulièrement les femmes dans la mesure où elles assument toujours le rôle de principale responsable de la famille. En Roumanie et en Angleterre, les allocations familiales ont été réduites, en République Tchèque les prestations sociales versées aux familles à très faible revenu ont été purement supprimées, l'Italie a vu son budget de politique familial diminué de 70 % et ce sont 3 millions de grecs qui n'ont plus de couverture maladie.

La santé sexuelle et reproductive des femmes est elle aussi fortement menacée par la baisse des financements. En effet, l'avortement et la contraception sont eux aussi remis en cause par ces politiques d'austérité : en France, ce sont 180 centres IVG qui ont fermé depuis 10 ans, en Suisse, le gouvernement tente de le dérembourser, au Portugal, les centres de santé refusent de distribuer la pilule du lendemain.

Mais ce sont aussi les politiques et les budgets auparavant consacrés aux politiques d'égalité femmes/hommes qui sont sacrifiés. Ainsi, le ministère droit des femmes a été supprimé en Espagne, les plannings familiaux voient leurs subventions baisser d'année en année et sont en danger à l'heure actuelle en Belgique, les lignes d'écoute et d'aide téléphonique pour les femmes battues, violées et maltraitées sont menacées, le dernier centre d'hébergement d'urgence pour les femmes vient d'être fermé à Paris.

*Comme nous venons de le voir la dette et les politiques d'austérité ne sont pas neutres d'un point de vue du genre !*

**L'égalité Femmes /hommes est certes une exigence de justice sociale mais cette égalité doit être au centre de nos revendications et de nos combats car elle constitue une des perspectives importantes pour sortir de la crise.**

# ZOOM : Pour les droits des femmes, pour une égalité réelle

## La prostitution fantasmée

Beaucoup de fantasmes circulent sur les personnes prostituées dans les médias et par là même dans les têtes des individu-es. Ainsi on peut entendre que les personnes prostituées vivraient bien la prostitution (*alors que les enquêtes révèlent que 95 % souhaitent en sortir*), qu'elles seraient plus à l'aise avec leur sexualité (*rappelons que la prostitution n'est pas une sexualité*), qu'il y aurait autant d'hommes que de femmes (*les femmes représentent l'écrasante majorité*), que les clients les « aimeraient » bien (*sans doute faudrait-il rappeler la définition d'aimer, le nombre d'agressions et de mortes*), qu'elles feraient office de professionnel ou de psy (*donc c'est tout bénéfice*)...

Certains vont plus loin et affirment que les prostituées seraient des travailleuses comme les autres, que le corps serait une marchandise comme une autre. Des films sur ces « travailleuses du sexe » sont complaisamment diffusés alors que d'autres documentaires (*L'imposture, Pas à vendre*) peinent à l'être.

En résumé, ce qui ressort de ces affirmations révèle une vision particulière des femmes vue à travers l'habituelle dichotomie femme honorable/femme prostituée et, de façon sous-jacente, une image négative des femmes.

## Gestation Pour Autrui (GPA)

La législation française s'oppose à la commercialisation du corps humain. Même si on est dans le besoin on n'a pas le droit de vendre un rein, de prêter son corps pour porter l'enfant d'un-e autre...

La GPA est revendiquée par certains groupes comme palliatif à l'infertilité et de plus en plus comme demande sociale, le bébé « clef en main » répondrait à une demande homoparentale « gay », ou encore représenterait une alternative aux procédures d'adoption longues et aléatoires, ce que dénoncent la Coordination lesbienne en France, la CADAC et le Planning familial.

On assiste déjà à une industrie de « location de ventres » et de commerce d'ovocytes aux

USA, en Inde ou encore en Ukraine. Pour les « clients », les agences proposent des « produits-bébé » avec un choix sur catalogue de donneuses sélectionnées ! Bien entendu, les « gestatrices » se recrutent parmi les femmes pauvres en Ukraine et en Inde ou encore les femmes au foyer sans revenus aux USA. Le risque de voir s'étendre ce commerce lucratif est bien réel, des agences sont déjà venues présenter leurs services en France ! La GPA demeure inacceptable et nous ne nous satisferons pas d'un quelconque encadrement éthique.

Nous sommes bien dans le fonctionnement commercial néo-libéral, avec sa vision individualiste, dans la commercialisation et la marchandisation des corps.

## Le corps, une marchandise ?

Les débats actuels sur la prostitution, la GPA, tournent tous autour du corps « marchandise comme une autre », au même titre que la force de travail. À cela s'ajoute le : « chaque individu-e fait ce qu'il/elle veut » ! Certes les femmes à travers les luttes féministes des années 70 ont revendiqué la « libre disposition de leur corps », mais c'était pour contrer le poids du patriarcat qui via les maris, frères ou pères, leur imposait des contraintes (interdiction de l'avortement, de la contraception...). Rien à voir donc. C'est juste une tentative de récupération d'un slogan féministe qui arrange bien ceux qui gagnent des sommes considérables sur le corps des femmes, une véritable manne financière !

## Abolitionnisme ou pas ?

« Droite et gauche ont voté mardi 6 décembre [2011] à l'Assemblée, avec un rare consensus, en faveur d'une résolution réaffirmant "la position abolitionniste"[depuis 50 ans] de la France en matière de prostitution. Présentée par tous les présidents de groupes politiques à l'Assemblée, cette déclaration de principe devait être suivie dans la soirée du dépôt d'une proposition de loi... ». Il est évident que la difficulté réside dans la proposition de loi et nous l'attendons toujours.

*Quelle est la revendication des réglementaristes ou des anti-abolitionnistes?*

La position réglementariste est présentée comme permettant de ne pas avoir une prostitution cachée ; c'est tout juste si on ne réclame pas la réouverture des maisons closes, gage de bonne santé de la population masculine et par ricochet de leurs épouses. Les abolitionnistes sont présentés-es comme les tenants d'un renouveau de l'ordre moral... On met aussi en avant le fait que la prostitution « tempérerait » les besoins irrépressibles des hommes et donc réduirait les viols, et la nécessité « d'une activité qui permet de vivre ». Les activités mafieuses permettent aussi de vivre, doit-on pour autant les accepter et les reconnaître ?

*Pour les associations féministes abolitionnistes*

Elles montrent que le système patriarcal

structure nos sociétés et que la prostitution est un point de la domination masculine. Elles dénoncent cette « *pratique qui marchandise le corps des femmes et qui favorise la traite des êtres humains* », comme disait l'équipe du candidat Hollande en décembre 2011. Elles dénoncent aussi la puissance des industries du sexe et les violences vis-à-vis des femmes.

Les abolitionnistes ont toujours mis en avant plusieurs actions à mener en même temps : démanteler les réseaux de prostitution, considérer les prostituées comme des victimes - pas comme des délinquantes, les aider à se réinsérer, avoir des actions pour sensibiliser au respect du corps d'autrui, responsabiliser les clients.

Le néo-abolitionnisme va plus loin et demande une pénalisation du client (Suède, Norvège, Islande, Finlande).

## **Thème 4 : Pour quelle FSU, pour quel syndicalisme ?**

### **PARTIE 2 : pour une FSU plus efficace**

#### **DES ÉQUIPES MILITANTES RENOUVELÉES**

De congrès en congrès et de façon incantatoire on répète les mêmes slogans, les mêmes idées sans vraiment se donner les moyens de les appliquer, puis on se désole du résultat ! Tout le monde a beau être d'accord pour reconnaître que les regards pluriels de toutes les composantes seraient bénéfiques, rien n'est objectivement fait pour permettre le changement.

Ainsi pour la féminisation des instances, après avoir ajouté ici ou là quelques formules dans ce sens au fil des congrès, avoir mis en place un Observatoire de la parité, on en est toujours au même point. Les textes devaient être féminisés, il n'en est toujours rien. Les délégations et les instances sont tout aussi masculines qu'il y a 3 ans. Bien sûr, pour certain-es il n'est pas question d'appliquer des mesures contraignantes mais que proposent-ils/elles ? Rien. Incantations et appel à une force magique ne font pas une politique.

La place des femmes dans la société est juste un principe d'égalité, pas un coup de force ni même une mesure arbitraire. Les obstacles sont les mêmes que dans le reste de la société, la structure patriarcale fait les mêmes ravages dans le syndicalisme qu'ailleurs. Il faut donc se donner les moyens d'arriver à une société plus égalitaire. Il faut donc rediscuter de mesures contraignantes ou fortement incitatives.

Les femmes s'investissent davantage dans les structures collectives, on pourrait donc valoriser les SD collectives avec femmes par des moyens supplémentaires. Et pourquoi pas des délégations mixtes des tendances et des alternances femme/homme des SD dans toutes les instances nationales et régionales (BD, CD), quitte à jouer sur les suppléant-es ? Dans les mesures contraignantes il y a aussi le tour de parole femme/homme, voire en plus ceux/celles qui parlent peu ou moins ? C'est tout à fait faisable, tout comme la féminisation *a minima* des textes.

**Retrouvez les infos  
sur le site web de la fsu:  
<http://fsu.fr>**

Imprimé par nos soins- n°ISSN: 1247-2859- N°CPPAP: 0710 S 07455 - Dépôt Légal: janvier 2013 - Prix: 0.40€  
Directeur de la Publication: Bernadette Groison  
**POUR** L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, **Info**  
104 Rue Romain Rolland 93260 LES LILAS - TEL: 0141632730 - FAX: 0141631548 - **Courriel** : fsu.nationale@fsu.fr